

TENDANCE

PARIS, LE 15 JUILLET 2019

Le temps des polémiques

On ne peut pas dire qu'il avait vraiment besoin de cela. Pour le troisième été meurtrier consécutif depuis son accession au pouvoir (*lire notre page 3*), **Emmanuel Macron**, qui comptait aborder l'acte II du quinquennat sous l'angle social, se serait bien passé de **la polémique créée par la révélation de l'organisation de fastueux dîners au sein de l'hôtel de Lassay par François de Rugy** quand ce dernier était encore président de l'Assemblée nationale, ou la rénovation l'appartement ministériel dont un dressing pour un montant d'un peu moins de 17 000 euros, où encore les dépenses de son épouse, où les dîners secrets « qui ne devaient pas apparaître dans l'agenda » avec des lobbyistes au sein du ministère. Le ministre, à l'heure où nous mettons sous presse, a résisté à la polémique, et, après un entretien avec **Édouard Philippe**, n'a pas été remercié.

Si dans l'histoire de la V^e République, les exemples récents sont nombreux (**Christian Blanc** et l'affaire des cigares sous **Nicolas Sarkozy**; **Aquilino Morelle** et le cireur de chaussures sous **François Hollande**...), il n'en reste pas moins que **l'opinion publique ne s'habitue pas aux révélations qui touchent aux avantages, privilèges et autres fastes de la République**.

C'est donc avec cette polémique qui ne manquera pas de faire parler dans les prochains jours et dans les prochaines semaines (avec **des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale qui, demain et mercredi, s'annoncent particulièrement difficiles** pour l'exécutif) que le chef de l'État tente de gouverner, et de ne pas apparaître déstabilisé. La fête nationale et le magnifique défilé hier de nos forces armées ont consolidé Emmanuel Macron dans son rôle de chef des armées et, par extrapolation, de chef des Français. C'est dire si **le président de la République a besoin de voir son image redorée, après que cette dernière a été altérée par l'affaire Rugy** ou d'autres tempêtes (les attermoissements sur le déremboursement de l'homéopathie, les difficultés de **Jean-Michel Blanquer** sur la gestion de la crise des professeurs et du baccalauréat) et, même au-delà, par un acte II du quinquennat qui peine à se mettre en place concrètement.

Pendant le temps des remous politiques, la machine de Bercy continue – fort heureusement – à fonctionner, mais parfois freine ou recule. Ainsi, nous avons appris **le report d'un an de la suppression de certaines niches fiscales**, notamment celles sur le mécénat ou le crédit d'impôt recherche. Une décision qui engendre une conséquence sous forme de recul : ce rabot sur les niches fiscales ne va pas rapporter entre 1 et 1,5 milliard d'euros comme annoncé, mais 600 millions. La « chasse aux niches fiscales », beaucoup moins forte qu'annoncée, devrait cependant se poursuivre dans les prochains mois et les prochaines années pour atteindre l'objectif initialement annoncé par le président de la République. Cependant, le ministre de l'Économie, **Bruno Le Maire**, ne perd pas la main, et compte **bien réussir** l'organisation mercredi et jeudi prochain de **son G7 Finances** (*lire notre page 3*).

Loin des polémiques, les fidèles du macronisme, ministres comme parlementaires, poursuivent leur travail. Qu'importe les tempêtes, même si ces dernières, au fil des mois, semblent redoubler d'intensité.

Pierre Dumazeau

■ Rapport Delevoye

Ce qu'il contient, ce qu'il faut retenir 2

■ LREM

Avec François de Rugy, encore un été meurtrier 3

■ LN24

Révélations sur cette nouvelle chaîne belge qui attire le PAF français 4

■ Urgence climatique

Pourquoi, pour les multinationales, le compte n'y est pas 6

■ La chronique géopolitique d'Alexandre Adler

La stratégie de Xi Jinping, aussi silencieuse qu'efficace 7

LA COULISSE

Tout savoir sur les personnalités qui composent le jury 2019 du Prix de la femme d'Influence, créé par Patricia Chapelotte 8

EN PRIVÉ

■ **LE SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT**, service du Premier ministre chargé de piloter notamment le grand plan d'investissement annoncé en début de quinquennat, est en mouvement. L'actuel chef de cabinet et directeur de la communication, Vincent Deshayes, a quitté ses fonctions, et sera remplacé dès le 22 juillet prochain par **LUCAS TOURNY**, selon les informations de *La Lettre*. Passé notamment par la communication du ministère de la Défense, puis dans les services de Matignon comme responsable adjoint de la communication du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), Lucas Tourny était jusqu'alors responsable de la communication digitale et influence de Randstad France.

À NOS LECTEURS

Retrouvez l'édito politique d'Yves de Kerdrel sur Sud Radio (99.9), tous les matins, du lundi au vendredi à 8 h 15.

Pour tout renseignement sur votre abonnement, vous pouvez vous adresser au service commercial.
Tél. : 01 84 79 96 90
commercial@wansquare.com

■ **PATRICIA CHAPELOTTE**, présidente d'Albera Conseil, a lancé la 6^e édition du Prix de la femme d'Influence: Benjamin Griveaux, Laura Flessel, Estelle Denis, Jean-Sébastien Ferjou, Audrey Pulvar ou encore Marie-Anne Barbat-Layani et Olivia Grégoire font partie du jury 2019. Christine Lagarde, qui vient d'être nommée à la tête de la BCE, pourrait recevoir un Prix d'honneur à l'occasion de la remise des prix le 25 novembre 2019 au Palais Brongniart.

■ **SOPHIE SCEMLA**, avocate aux barreaux de Paris et de New York, arrivera prochainement chez Gide Loyrette Nouel pour renforcer la pratique conformité & investigations internes, qui s'appuie sur les compétences multidisciplinaires du cabinet et sur son réseau international. Avec plus de vingt ans d'expérience dans le domaine du contentieux et du droit pénal des affaires, Sophie Scemla est une experte reconnue dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques, ainsi que dans ceux de la conformité anti-corruption ainsi que des enquêtes internes.

■ **FRANÇOIS PINAULT** comme Bernard Arnault, qui avaient respectivement promis de donner 200 et 100 millions d'euros pour la réfection de la cathédrale de Paris, n'ont toujours rien versés. Seuls 38 millions d'euros ont effectivement été récoltés. Les nombreuses collectivités qui avaient fait des promesses de don sont aux abonnés absents. Certaines temporisent ou font marche arrière, comme la municipalité de Lyon, qui a décidé d'attendre avant de verser les 200 000 euros promis. Pour l'heure, c'est grâce à l'association américaine Friends of Notre-Dame que les 4 premiers millions ont pu être débloqués pour les travaux.

■ **PRISCILLA DE MOUSTIERS**, fille de Pierre Céliér, l'ancien patron du groupe Wendel, et qui préside elle-même la holding familiale Wendel-Participations, est sereine. Le contentieux qui existe entre cette société et l'administration fiscale n'impacte pas son avenir mais uniquement celui de deux de ses actionnaires et ne peut en conséquence peser sur le résultat de Wendel-Participations puisque les deux actionnaires concernés se sont engagés à assurer le paiement de l'éventuel redressement en cas d'échec du recours qui a été formé. C'est la raison pour laquelle Wendel-Participations a comptabilisé à la fois une dette fiscale et une garantie reçue.

■ **VINCENT BOLLORÉ** a fait condamner en diffamation *L'Obs*, la semaine dernière, pour un article paru au mois de février 2014 faisant état de corruption dans l'attribution de la concession d'un terminal à conteneurs dans le port d'Abidjan, en Côte-d'Ivoire. Le tribunal a condamné Laurent Joffrin, alors directeur de la publication du *Nouvel Obs*, à 1 000 euros d'amende, et l'auteur de l'article à 500 euros d'amende avec sursis. Il a également ordonné le retrait des passages jugés diffamatoires du site de *L'Obs* lorsque le jugement sera définitif. Tous deux devront verser 1 000 euros de dommages et intérêts et 2 000 euros au titre des frais de justice à Bolloré et Bolloré Africa Logistics.

■ **FRANÇOIS FILLON** et son épouse Penelope devraient être jugés du 24 février au 10 mars 2020 pour l'affaire des emplois fictifs présumés qui a fait capoter la campagne présidentielle de l'ex-Premier ministre en 2017, a décidé jeudi une audience de fixation provisoire. Soit quelques jours avant les élections municipales. Hasard ou pas ? Marc de Lacharrière, propriétaire de *La Revue des deux mondes* et ami du couple, qui a choisi de plaider coupable, a déjà été condamné en décembre 2018 à huit mois de prison avec sursis et 375 000 euros d'amende pour avoir offert un emploi de complaisance à Penelope Fillon.

■ **ALAIN WEILL**, le patron de SFR également propriétaire de *L'Express*, qui passe depuis toujours ses vacances à La Croix-Valmer, dans le département du Var, vient d'ouvrir dans cette commune un ensemble immobilier sans équivalent conçu par le designer Philippe Starck. Établi en pleine nature, le domaine baptiser « Lily of the Valley » (« muguet » en anglais) devrait secouer l'hôtellerie traditionnelle de cette région. Les concepteurs du projet font le pari d'une ouverture à l'année. Une rareté pour un établissement 5 étoiles sur la Riviera française.

■ **LE DUC DE WESTMINSTER**, propriétaire du groupe immobilier Grosvenor, a acquis un immeuble tertiaire à Levallois-Perret, en banlieue parisienne. Avec cette opération immobilière, Grosvenor Europe a marqué la première étape de sa nouvelle stratégie d'investissement sur le marché français. C'est Steve Cowen, directeur investissement et développement, qui est chargé de dérouler cette feuille de route. Le groupe pèse aujourd'hui 15 milliards de dollars.

■ **ALEXANDRE DE LUR-SALUCES**, qui a dirigé pendant trente ans Château d'Yquem avant de devoir vendre le plus prestigieux des sauternes au groupe LVMH, s'est réfugié au château de Fargues, qui produit également du sauternes et qui appartient à sa famille depuis 1472. Avec son fils Philippe, cogérant, il a donné une seconde vie à ce domaine, en misant notamment sur l'export. Ses bouteilles se vendent au moins 200 dollars l'unité outre-Atlantique. Certains de ses cousins sont encore propriétaires de la société foncière qui possède les vignes de Château d'Yquem.

■ **AUGUSTIN DE ROMANET**, président d'Aéroports de Paris, mais aussi de Paris Europlace qui tenait cette semaine son forum annuel, estime que Paris est la seule ville globale au sein d'une Union européenne post-Brexit et est une place financière majeure au sein de l'Europe des 27. Pour lui, les flux de délocalisation liés au Brexit placent Paris en *pole position* en Europe en termes de création d'emplois. Si bien que plus de 200 projets de délocalisation devraient permettre la création de 8 000 emplois à Paris et dans sa région.

■ **ALBERTO NAGEL**, le directeur général de Mediobanca à Milan, vient de prendre la présidence de la banque d'affaires Messier-Maris et Associés, dont le groupe italien a acquis les deux tiers du capital. De son côté, Erik Maris, qui œuvre beaucoup pour le développement de la banque, a été nommé directeur général et est également membre du conseil d'administration. Jean-Marie Messier devient donc simple administrateur de la banque qu'il a créée aux côtés de Francisco Bachiller Llorda, de Francesco Canzonieri et de Nicola Alberto.

■ **NICOLAS ORLOWSKI**, qui dirige la maison de ventes Artcurial, propriété du Groupe industriel Marcel Dassault, sera toute cette semaine à Monaco pour une série de ventes de prestige qui se dérouleront jusqu'au vendredi 19 juillet à l'hôtel Hermitage Monte-Carlo. Il y aura notamment une vente aux enchères spécial joaillerie, une autre consacrée à l'horlogerie de collection, avec comme produit d'appel une Rolex Daytona estimée entre 250 000 et 350 000 euros, et pour la première fois une vente dédiée aux sculptures des XX^e et XXI^e siècles. En parallèle de ces ventes, seront exposés chez Artcurial Monaco six dessins de Modigliani.